

**Pôle des Personnels Enseignants
Direction des Ressources Humaines
Bâtiment 209 D
91405 Orsay Cedex**

ARRETE DE COMMISSION D'ETABLISSEMENT SECOND DEGRE

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n°72-580 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré;
Vu le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs certifiés;
Vu le décret n°80-627 du 4 août 1980 relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive;
Vu le décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur;
Vu la délibération de la Commission de Carrières des Enseignants Chercheurs du 06 octobre 2022 relative aux postes publiés au titre de la campagne emploi 2023 ;
Vu la note de service du 04-07-2022 parue dans le bulletin officiel n°29 du 21 juillet 2022;

La Présidente de l'université Paris-Saclay

DECIDE


ARTICLE 1^{er} La constitution d'une commission d'établissement pour le poste n°210 à l'IUT de Cachan ;

ARTICLE 2 La commission est composée de :

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| Mme COLLOMB Cléo | Présidente |
| M. THIEBAUT François | Vice-président |
| Mme BAT Marie-Bernard | Titulaire |
| Mme FABRE Sylvie | Titulaire |
| M. GOURCUFF Vincent | Titulaire |
| M. GOYET Samuel | Titulaire |
| Mme JOLIVET Alexia | Titulaire |
| M. LEDJOU Jean-Michel | Titulaire |
| M. PERCEVAULT Didier | Titulaire |
| Mme SAINT-MARTIN Virginie | Titulaire |
| Mme BRISSARD Nathalie | Suppléante |
| M. DESMORAT Boris | Suppléant |

ARTICLE 3 La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orsay, le 17/10/2022


université
PARIS-SACLAY
Directeur des Ressources Humaines
Renaud SIOU